



Montceau-News

Environnement / Cadre de vie -
Montceau les Mines

008
es vues

accueil

Télévision | Envoyer cette page à un ami

Avec le label « Eco-territoire »

Rechercher par Mots clés

Creusot-Montceau Développement va favoriser le développement et l'implantation d'entreprises « Développement Durable ».

Creusot-Montceau Développement, l'agence de développement économique de la Communauté urbaine, s'est associée à d'autres territoires de France sous le label « Eco-territoires ».

Dans le cadre de ce label, Creusot-Montceau Développement et ses partenaires nationaux s'engagent à favoriser le développement des entreprises dont l'activité est liée au développement durable. L'agence propose notamment aux dirigeants un service gratuit et personnalisé d'accompagnement dans leur projet de développement et d'implantation. Dans ce cadre, elle leur apporte des informations concernant les solutions foncières ou immobilières, les aides publiques mobilisables (subventions et exonérations fiscales), l'environnement économique, les bassins d'emploi, les infrastructures et équipements...

L'agence mets à profit son expertise et les capacités d'accueil de la Communauté urbaine Creusot-Montceau afin d'apporter des réponses adaptées.

Trois secteurs émergents sont principalement concernés :

- l'éco-industrie (retraitement, recyclage et valorisation des matériaux tels que métaux, verres, papier, plastique)
- les énergies renouvelables (solaire, éolien, bois-énergie, biomasse...)
- l'éco-construction (bâtiments intelligents, éco-matériaux, équipements thermiques, domotique...)

Le label « ÉCOTERRITOIRES ».

Les Territoires sous ce label s'engagent à aider les entreprises impliquées en faveur du développement durable en les accompagnant gratuitement dans leur projet de développement et d'implantation : recherche de locaux, offres immobilières, aides mobilisables, bassin d'emploi, opportunités de marché...



Trois secteurs émergents sont principalement concernés :

- l'éco-industrie (retraitement, recyclage et valorisation des matériaux tels que métaux, verres, papier, plastique)
- les énergies renouvelables (solaire, éolien, bois-énergie, biomasse...)
- l'éco-construction (bâtiments intelligents, éco-matériaux, équipements thermiques, domotique...)

Le label « ÉCOTERRITOIRES ».

Les Territoires sous ce label s'engagent à aider les entreprises impliquées en faveur du développement durable en les accompagnant gratuitement dans leur projet de développement et d'implantation : recherche de locaux, offres immobilières, aides mobilisables, bassin d'emploi, opportunités de marché...

Les 7 « ÉCOTERRITOIRES » partenaires :

• Seine et Marne Développement • Département de l'Ardèche • Vendée Expansion • Département de la Somme/Investir en Picardie Maritime • Action 70 (Haute-Saône) • Creusot Monceau Développement • Vosges Développement.

Les 7 « ÉCOTERRITOIRES », coordonnés par Regional Partner (opérateur en développement économique) seront présents aux salons Eurobois, ENEO, ENR et BLUEBAT du 25 au 28 février 2009 à Lyon afin de rencontrer des dirigeants d'entreprises et les informer gratuitement sur ce service personnalisé d'accompagnement.

Implantation

Aderly Accompagnement
Projets d'Entreprises
sa Région !
www.lyon-aderly.com

